INSTITUT NATIONAL DE JEUNES SOURDS DE PARIS

Document valant CCAP marchés de travaux de mise en conformité du système de dépoussiérage de l'atelier de menuiserie et règlement de consultation

Marché passé selon une procédure adaptée, dans le cadre des articles 28 et 26 du code des marchés publics

MARCHE numéro :

2015/Menuiserie/MAPA3

ARTICLE 1 : Objet du marché :

Mise en conformité de l'atelier d'enseignement professionnel de menuiserie de l'INJS. Les travaux auront lieu pendant l'été 2015 à l'institut national de jeunes sourds de Paris, désigné par INJS de Paris, situé au 254 rue Saint Jacques -5ème arrondissement de Paris.

Article 2 : Pièces constitutives du marché :

- Le présent document, qui est simultanément, le règlement de consultation et le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques particulières
- La décomposition du prix global et forfaitaire

Article 3 : Prix

Les prix sont fermes et forfaitaires. Le candidat constitue son prix initial dans son offre tarifaire.. Une révision des prix ne peut être appliquée qu'au-delà d'une durée de travaux supérieure à 3 mois.

Article 4 : délais d'exécution

Se référer au CCTP

Article 5 : réception des travaux :

Se référer au CCTP

Article 6 : paiement du candidat retenu

Le paiement total du marché interviendra après la réception des travaux, à compter de la réception de la facture. Néanmoins au cours de l'exécution du chantier, le titulaire pourra présenter plusieurs situations de paiements, 2 au maximum plus la situation finale. Chaque facture reprendra la prestation déjà effectuée.

Les paiements sont effectués par mandat administratif.

Le comptable de l'INJS, Mme BACCINI, est joignable à l'adresse de postale de l'INJS ou au numéro : 01.53.73.14.00

Article 7 : dossier du candidat :

Le candidat, outre son offre de prix et son acte d'engagement, citera les références illustrant son expertise dans des chantiers analogues.

Il s'assurera de disposer de toutes les pièces nécessaires à la légalité de sa candidature pour répondre à cette mise en concurrence. Notamment, en termes d'assurance fiscale et sociale, d'assurance de responsabilité civile couvrant l'ensemble des risques liés à son intervention sur le chantier décrit dans le CCTP. Il est à tout moment en mesure de démontrer, qu'il applique les dispositions des articles 43- 44- 45 du code des marchés publics, qu'il respecte les exigences du code du travail demandées dans son secteur d'activités.

Article 8 : calendrier de consultation

Date de remise des offres **: 4 mai 2015 à 12h**

Notification prévue le **18 mai**

Démarrage des travaux **le 15 juin 2015**

Article 9 : transmission des offres

La transmission des offres se fera, soit par envoi postal en recommandé, soit par dépôt physique à l'INJS à l'accueil soit par courrier électronique.

Par courrier électronique :

rnoiret@injs-paris.fr et cventoulou@injs-paris.fr

Pour les envois postaux :

INJS - Service marchés- 254 rue Saint JACQUES - 75005 PARIS

Pour les dépôts physiques :

A l'accueil de l'INJS, 254 rue Saint-Jacques 75005 Paris entre 9h et 17h du lundi au vendredi. Le candidat demandera un récépissé de dépôt de dossier indiquant la date et l'heure.

Article 10 : contacts

Pour les visites de l'établissement prendre rendez-vous auprès de :

M. NOSTEN : gnosten@injs-paris.fr

Pour les questions administratives :

M. NOIRET : rnoiret@injs-paris.fr

Mme VENTOULOU: cventoulou@injs-paris.fr

Articles 11 : Autres prestataires :

Le maître d'œuvre : société ANALYTECH, coordonnées décrites dans le CCTP

Critères de sélection des offres :

la qualité technique de l'offre : 50%, le prix :50%

Dérogation au CCAG de travaux :

Le présent CCAP déroge à l'article 28-1 notamment pour la durée de préparation des travaux. Ce délai est raccourci à trois semaines à compter de la date d'envoi de la notification.